

Nous soussigné,

Gilles GIESSNER, expert en écriture près la Cour d'Appel d'AIX-en-PROVENCE, domicilié "La Poulido" 4, rue Roumanille - 13090 - AIX-en-PROVENCE ;

agissant en vertu d'une Ordonnance de commission d'expert datée du 2 Juillet 1991, de Madame Sylvaine ARFINENGO, Juge d'Instruction au TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de GRASSE, dans une information suivie contre X... devenu RADDAD Omar, du chef d'homicide volontaire, à l'effet de :

" 1) Prendre connaissance de la procédure, prendre possession de l'album photographique ;

2) Prendre possession, en mon cabinet, des pièces de comparaison :

scellés 8 à 11 : 4 agendas saisis au domicile de la victime (C.5. à C.8.).

scellé N° 37 : une page de journal avec grille de mots croisés remplie à l'encre noire (C.1.) ;

scellé N° 38 : une page de journal avec grille de mots croisés remplie à l'encre rouge (C.2.) ;

scellé N° 39 : une page de journal avec grille de mots remplie à l'encre rouge (C.3.) ;

scellé N° 2 : une fiche cartonnée annotée par la victime (C.4.)

3) Se rendre sur les lieux, soit dans la cave de la villa "La Chamade", chemin St. Barthélémy à MOUGINS (06) à l'effet de procéder à toutes constatations techniques.

4) Examiner les inscriptions "OMAR M'A TUER" et "OMAR M'A T" relevées respectivement sur la porte du couloir et sur la porte de la chaufferie.

5) Dire si elles sont ou non de la main de la victime ;

6) Effectuer toutes constatations utiles à la manifestation de la vérité."

AVONS PERSONNELLEMENT ACCOMPLI NOTRE MISSION SOUS LE
CONTROLE DU MAGISTRAT MANDANT. LE PRESENT RAPPORT CER-
TIFIE SINCERE ET VERITABLE EXPOSE NOS OBSERVATIONS.

LES ECRITS EN PRESENCE

Description des pièces selon la cotation de la mission.

A/ LES ECRITS DE QUESTION

Q.1. : message "OMAR M'A TUER" sur la porte de la cave à vins,
à gauche en entrant.

Q.2. : message "OMAR M'A T..." sur la porte de la chaufferie, en face
en entrant.

NOTE

Nous nous sommes rendu sur les lieux accompagné des Gendarmes
chargés de l'enquête le mardi 2 Juillet à 11 H 30.

B/ LES ECRITS DE COMPARAISON

C.1. : grille de mots croisés tracée en noir - scellé N° 37.

C.2. : grille de mots croisés tracée en rouge - scellé N° 38.

C.3. : grille de mots fléchés tracée en rouge scellé N° 39.

C.4. : fiche cartonnée (2) - scellé N° 2.

C.5. : "agenda planing quo vadis de 1989 - scellé 8.

C.6. : agenda de 1990 "guide horoscope" - scellé 9.

C.7. : agenda de 1991 "vitrine magique" - scellé 10.

C.8. : carnet "claire fontaine" - scellé 11.

ETUDE ET COMPARAISON

L'étude est une approche des pièces en elles-mêmes et à l'intérieur d'une série qui a pour but de fournir à la comparaison qui la suit des éléments d'interprétation et de pondération.

I - L'ETUDE

L'étude des écrits en présence portera sur 5 points.

1°/ NATURE DES ECRITS DE QUESTION

Les messages Q.1. et Q.2. ont été tracés avec du sang. Cela nous a été dit par les enquêteurs - sur des portes industrielles revêtues de panneaux blancs, lisses. La lisibilité est donc parfaite.

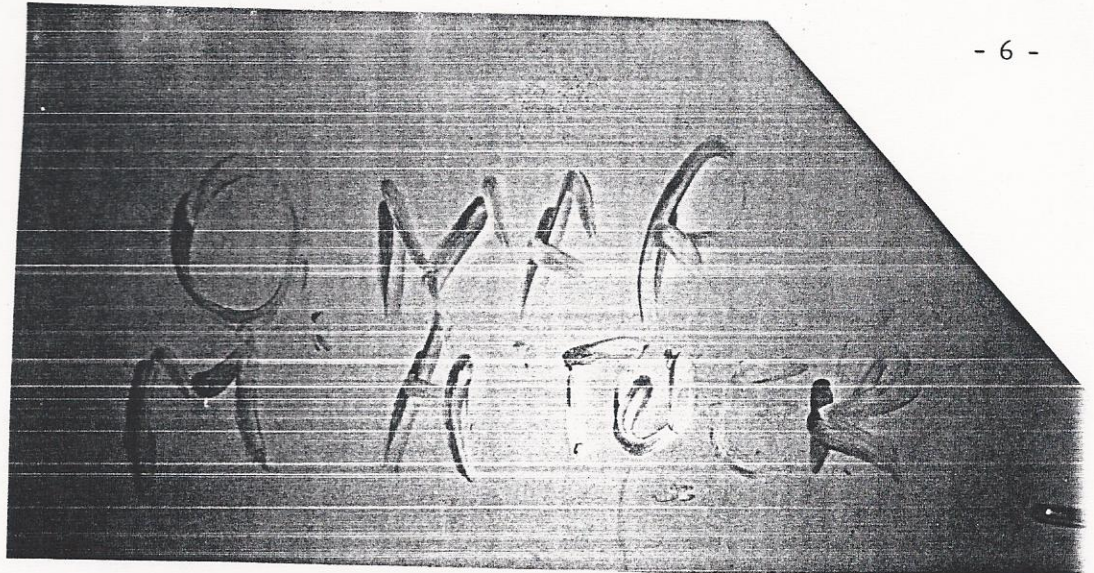
2°/ ASPECTS DE Q.1.

Le message "OMAR M' ATUER" a été tracé légèrement au dessus de la poignée de la porte, soit à plus d'un mètre de hauteur.

Le panneau est relativement peu maculé de sang et les lettres sont nettes.

a) NATURE DES LETTRES

Les ductus sont nets, structurés. Les traits sont issus du sang qui se trouvait sur un doigt, probablement l'index. Comme l'autonomie graphique est très courte, la majorité des lettres a été tracée avec reprises. Ces reprises étant précises.



Il nous a été précisé que ce message avait été tracé probablement à la lumière puisque la lampe était éteinte lorsque les gendarmes sont entrés et l'interrupteur était maculé de sang.

b) AUTRES TRACES SUR LA PORTE

La porte n'est guère salie par des traces de sang. Les plus notables qui existent : des tirets horizontaux de petite taille qui encadrent la mention .

La trace du front posé sur le plan vertical (une tache horizontale est encadrée, sauf vers le bas des traces de cheveux ensanglantés par les coups reçus sur le crâne par la victime) vers le milieu du plan placé sous la poignée de la porte.

3°/ ASPECTS DE Q.2.

Le panneau placé sous la barre de sécurité et la barre elle-même sont très maculés de sang. On constate également l'existence d'éclaboussures au dessus de la barre.

L'écrit incomplet est placé vers le milieu du plan inférieur de la porte. Il est difficile à lire car l'attaque est noyée dans un tracé correspondant à une main qui de plus a probablement glissé. Il existe des éclaboussures et des traces d'appuis ou de contact.

Au milieu de ces taches figurent les lettres :

. OM - de OMAR tracées avec un doigt ;

de même que probablement le R.

. Les deux A, le second M et le T tracées avec deux doigts.



Les deux lignes d'écriture sont descendantes vers la droite et le R et le T sont alignés dans un même plan vertical.

Il apparait sur la photo N° 21 de l'album photographique, que la victime a été découverte juste de l'autre coté du mur où est scellée la porte.

Il nous a été précisé que cette mention a été tracée dans le noir ; la seule lumière étant la raie de lumière, très faible qui passait sous la porte d'entrée de la cave. Seul le rectangle blanc de la porte étant relativement visible.

4°/ UNICITE DE SCRIPTEUR DE QUESTION

La forme des lettres, la forme de l'apostrophe nous indiquent clairement que les deux mentions de question émanent d'un même scripteur.

5°/ NATURE DES ECRITURES DE COMPARAISON

Le spécimen de comparaison est abondant, étalé dans le temps avec des spécimens contemporains des écrits de question.

COMMENTAIRES

L'étude des mentions est fondamentale car elle nous fournit un ensemble d'informations essentielles à la comparaison.

1°) Les spécimens de question ont été tracés par un même scripteur.

2°) La mention "OMAR M' A TUER" a d'abord été tracée, alors que le scripteur était à genoux : en effet la mention, placée à sensiblement un mètre de haut correspond sensiblement à l'espace placé devant les yeux.

Cette mention a été tracée avec un doigt, probablement l'index.

L'ordonnance générale du texte indique que le scripteur disposait encore de force vive au moment où il l'a tracé. Il y voyait comme l'indique la précision des retouches.

3°) La mention "OMAR M' A T..." a ensuite été tracée alors que le scripteur était allongé, se soulevant sur le coude gauche et traçant des lettres avec la main droite. La destruction des lettres, l'abondance de taches sanglantes, la pente des deux lignes, l'arrêt net dans le plan vertical des lettres indiquent que le scripteur a une volonté farouche d'écrire mais ne dispose plus de la mobilité nécessaire pour le faire. L'absence de lumière n'apparaissant qu'accessoire dans ce contexte ou le message ne relève que de la volonté du scripteur.

Il est évident que notre étude recoupe le dossier : constatations objectives des premiers enquêteurs, et des informations données par les médecins légistes (coups à la tête plus de dix coups de couteau dont aucun n'était en lui-même mortel n'ayant laissé à la victime qu'une possibilité de vie de 20 à 30 mn).

Nos constatations sont trop liées à l'existence d'un affaiblissement physiologique du scripteur pour que l'on puisse retenir l'hypothèse d'une quelconque mise en scène.

Notons plus spécialement qu'il semble probable que le scripteur a employé deux doigts pour tracer certaines lettres de la mention Q.2. parce que l'effort fait pour écrire était intense et que le geste a primé sur volonté de précision du trait.

II - LA COMPARAISON

Nous avons eu de nombreuses fois à étudier les écritures murales et nous avons constaté que les formes et habitudes graphiques des scripteurs subsistaient.

De même, nous avons souvent été amené à expertiser des écrits, en général des testaments, tracés quand le scripteur était arrivé au bout de sa vie et nous avons donc observé les effets de la maladie de l'affaiblissement sur l'écriture.

C'est sur ces observations que nous allons nous fonder pour procéder à la présente étude qui portera sur les ductus des lettres tracées et l'usage de l'alphabet.

1°/ USAGE DE L'ALPHABET

Sur Q

Les mentions sont tracées en écriture typographiques.

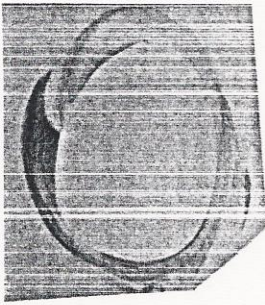
Sur C

L'usage des majuscules typographiques est constant quand il s'agit d'écrits non personnels ; c'est à dire destinés à être lus par d'autre. On notera même que dans l'écriture cursive les caractères typographiques tendent à se substituer aux caractères cursifs :

par ex. sur C.2.

3 BAlayer Terasse PING Pong"

2°/ LE O

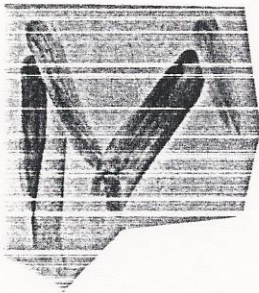


Sur Q

L'ove sensiblement vertical est fermé par un croisement de trait vers 10 heures.

Nous retrouvons ce O sur C.

3°/ LE M



Sur Q

Lettre à chevron anguleux suspendu entre deux fûts grandissant ; le premier étant tracé en bouclette fermée.

Nous retrouvons ce M sur C.

4°/ LE A



Sur Q

Lettre sensiblement ogivale, attaquée par un grand recouvrement. La barre est juxtaposée et descendante.

Nous retrouvons ce A sur C.

5°/ LE R

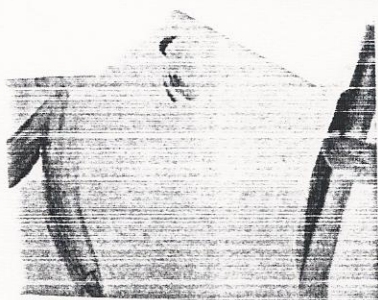


Sur Q

Lettre attaquée en V pincé. La panse curviligne est tracée dans la continuité et est étirée vers 1 heure. Le jambage tendu et suspendu orienté à 4 heures est tracé dans le mouvement après une inflexion pincée.

Nous retrouvons ce R sur C.

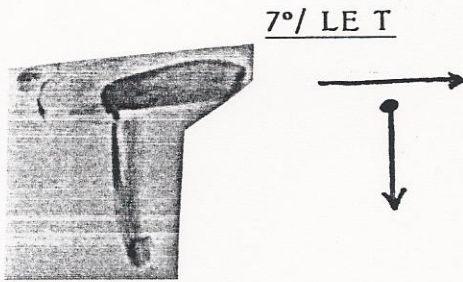
6°/ L'APOSTROPHE



Sur Q

Tiret sensiblement vertical placé entre les deux lettres, au niveau supérieur de la bande du corps de l'écriture.

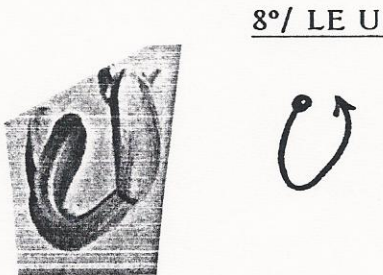
Nous retrouvons cet apostrophe sur C.4.



Sur Q

Lettre classique, équilibrée.

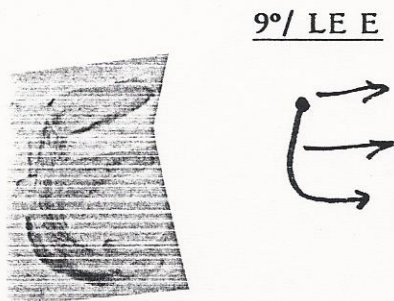
Nous retrouvons souvent sur C des T équilibrés.



Sur Q

Lettre curviligne à inflexion semi-anguleuse
tendant à se fermer.

Nous retrouvons ce u sur C.



Sur Q

Lettre au corps curviligne en L. Les barres su-
périeures sont juxtaposées.

Nous retrouvons ce E sur C.

COMMENTAIRES

La comparaison des ductus et des usages nous permet de constater
qu'il y a une totale similitude entre les écritures en présence.

DISCUSSION

Nous avons constaté que :

- . le scripteur avait tracé la première mention agenouillé dans la lumière et la seconde mention allongé.
- . les forces physiologiques du scripteur allaient en s'affaiblissant : il n'a pu se déplacer pour tracer la fin de son second message.
- . l'on a retrouvé le cadavre à côté du second message.
- . les formes de question se retrouvent sur C.

Nous avons appris que la victime avait eu une agonie qui avait durée de 20 à 30 minutes.

Nous devons donc dire que Madame Ghislaine DE RENTY veuve MARCHAL est donc l'auteur des deux messages de question ; qu'elle a usé d'un alphabet typographique car il s'agissait de graphismes classiques chez elle - selon la 4^o loi de l'écriture (le scripteur qui agit en des circonstances où l'acte d'écrire est particulièrement difficile trace instinctivement les formes qui lui sont plus coutumières ou des formes ou des lettres plus simples, d'un schéma plus aisé à construire).

Les traces de l'affaiblissement physiologique permettant d'écarter l'hypothèse d'une quelconque mise en scène.

NOTE SUBSIDIAIRE

Il a été dit dans la presse qu'il était surprenant qu'une personne cultivée ait écrit "TUER" à l'infinitif.

Nous avons relevé quelques fautes, notamment sur C.4. (terrasse) écrit "TERASSE".

CONCLUSIONS

Avons l'honneur de faire connaître à Madame Sylvaine ARFINENGO, Juge d'Instruction au TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de GRASSE le résultat de nos travaux.

1°) Madame Ghislaine DE RENTY veuve MARCHAL a tracé les deux messages.

2°) Le premier message a été tracé alors qu'elle était agenouillée devant la porte de la cave à vins, à la lumière.

3°) le second message, tronqué a été tracé alors qu'elle était allongée.

Ce message indique que les forces vitales de la scriptrice étaient en train de l'abandonner : elle n'a pu se déplacer à droite pour finir son message malgré l'effort fait pour écrire.

Dont rapport de 14 pages, clos à AIX-en-PROVENCE, le 10 Juillet 1991.


Gilles GIESSNER